

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

**LE RÉVEIL**

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. IX.

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1898.

No. 197

**SOMMAIRE :**

George W. Stephens, *Vieux-Rouge* — A qui le chapeau, *Catholique* — Ces exemptions, *Libéral* — Presse et lecteurs, *Magister* — Le *Soleil* et le Clergé — Deux documents, *Jean de Bonnefon* — Anecdotes — Les patois au prône, *Paroissien* — Le meilleur amour, *Villiers de l'Isle-Adam*.

Les conditions d'abonnement au **RÉVEIL** ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

**GEORGE W. STEPHENS**

Peu de députés dans notre législature provinciale portent un nom plus connu que celui de George Washington Stephens ; il en est peu aussi qui soient si mal appréciés.

M. Stephens n'est pas un homme populaire. Ce n'est ni un compliment ni un reproche que nous voulons lui faire. La popularité emprunte toute sa valeur aux circonstances qui la font naître.

Tel homme public s'insinue tranquillement dans le culte populaire comme un défenseur des droits du peuple, comme un démocrate à tous crins, alors que ceux qui sont obligés de vivre dans son intimité ne connaissent pas de pire autocrate. Tel autre jouira des avantages d'une légende qui veut qu'il soit un prodige, un désintéressé qui ne vit que pour ses amis, quand ces mêmes amis sont les victimes constantes et somnises de son égoïsme. De la pose, une réclame bien organisée dans les journaux et sur les hustings est tout ce

qu'il faut pour arriver à cette popularité de faux prétextes. M. Stephens n'a jamais eu recours à ces moyens. Entier dans ses convictions, indépendant de fortune, il pousse l'indifférence pour le qu'en dira-t-on si loin qu'on pourrait croire qu'il méprise la popularité.

Cependant il tient à rester dans la vie publique. Esprit remuant, zélé, il veut faire bénéficier les autres de ses idées. Il y met tant de persévérance — nous allions dire d'acharnement — qu'il fatigue souvent l'attention du public et surtout de la chambre.

Ah! la chambre! Il faut bien la connaître pour savoir combien elle a horreur des idées nouvelles qui demandent de l'étude, du travail.

Quand on a passé de nombreuses années sur les bancs d'un collège à se pénétrer de l'éloquence de Cicéron et de Démosthènes, quand ensuite, durant des années aussi nombreuses, on s'est bourré des principes du droit romain et des coutumes de Paris, quand après tout cela, il a fallu s'initier au secret de toutes les intrigues, de toutes les bassesses que nécessitent ordinairement une élection, il est tout juste qu'on croit avoir le droit de se reposer ou tout au moins de vivre sur les connaissances acquises. C'est ce que pensent les neuf-dixièmes de nos législateurs, que la chambre soit de teinte rouge ou bleue.

Le novateur, le profane qui arrive avec une idée nouvelle, un projet de loi qui n'est pas conforme aux antiques principes des légistes romains, est nécessairement déclassé.

Pour les uns c'est un révolutionnaire aux tendances anarchistes, pour les autres c'est un fanatique avide du sang de ceux qui ne partagent pas ses croyances, les plus charitables se contentent de dire que c'est

un exalté, presque un fou. Aux yeux de tous, une proposition faite par ce novateur doit être considérée indigne de considération.

M. Stephens a eu à souffrir de tout cela. Peu diplomate, allant droit à son but en homme pressé, il n'a pas su se faire pardonner son ambition de tout améliorer. J'ai entendu un brave député de campagne qui avait jadis des aspirations au portefeuille, déclarer que les conservateurs et les libéraux devraient s'unir pour boycotter Stephens. Stephens empêchait ce brave homme de dormir et l'obligeait de rester à Québec quelques jours de plus, ce qui veut dire une augmentation de dépenses à la pension! Pour beaucoup de députés la session la plus courte est la plus fructueuse.

Malgré ces obstacles, malgré tous les préjugés qu'on a soulevé autour de son nom, M. Stephens a prouvé sa valeur. C'est encore un homme avec lequel il faut compter, et plus d'une de ses idées sont passées dans nos statuts. Il n'a pas besoin d'autres titres pour avoir droit à une place parmi les "Contemporains."

\*\*\*

Il y a trente ans que M. Stephens est au service du public. Il fit son entrée au conseil de ville en 1868. Il reste peu de ceux qui furent alors ses collègues. J. McShane est un de ceux qui ont survécu le plus longtemps dans la vie publique; mais lui aussi, après avoir été l'idole populaire, s'est vu rejeter.

M. Stephens a assis ses œuvres sur une base plus solide, c'est pourquoi elles durent.

Dès son entrée dans la vie publique il a pris pour principe que les affaires du pays

doivent être administrées d'après les mêmes règles que celles d'un particulier, c'est-à-dire que dans les dépenses on doit considérer le revenu. Il ne s'est jamais départi de cette ligne de conduite, et plus d'une fois il s'est rendu désagréable par devoir en disant de dures vérités.

En 1868, Montréal n'était pas encore sorti d'enfance. Les rues étaient encore à paver, les égouts à construire, l'aqueduc à terminer. M. Stephens a joué un rôle important dans la direction de ces travaux. La ville avait nécessairement eu recours à des emprunts. Quand vinrent les années difficiles de 1877-78 il fallut réduire les dépenses. M. Stephens fut alors appelé à la présidence du comité des chemins avec la tâche ingrate de pratiquer l'économie. Il accepta avec ce sentiment du devoir qui a caractérisé sa carrière et il fit immédiatement des réductions considérables dans les dépenses et chose qui étonnera même ses détracteurs, la partie Est de Montréal ne souffrit pas trop de cette économie.

Du reste M. Stephens n'est pas de ceux qui croient que les gouvernements doivent pratiquer l'économie quand même. Autant il prétend que les législatures doivent rester dans les bornes de leur revenu, autant il croit que le peuple doit se taxer pour faire face à toutes les dépenses justifiables. Rien n'est plus juste mais aussi rien n'est plus contraire à l'économie de collégiens qu'ont toujours pratiquée nombre de nos gouvernants. Tous nos grands hommes d'un jour ont prêché que les pouvoirs publics avaient pour fonction de toujours dépenser sans jamais rien demander, ils ont ancré dans l'esprit du public l'idée qu'il s'enrichissait en empruntant et que tout impôt est un vol. En combattant de

front ces erreurs funestes, M. Stephens s'exposait volontairement à la défaveur du peuple ; mais il prouvait son patriotisme et son dévouement. En effet on l'a vu en 1893 inviter le gouvernement conservateur à imposer une taxe sur la propriété pour faire face aux besoins du moment. Grand propriétaire, il aurait payé une forte partie de cette taxe. Il ne s'en inquiétait pas ; il voulait seulement que l'impôt fut réparti équitablement sur toute la province. Le gouvernement cédant à la pression des districts ruraux préféra s'attaquer au commerce de Montréal.

VIEUX ROUGE.

*A suivre.*

## A QUI LE CHAPEAU

Le chapeau de cardinal, comme celui du suisse Geissler, est accroché au haut du mât, là-haut sur la montagne, et tout ce que notre clergé compte de membres ambitieux et convaincus de leur importance vient baisser la tête et faire la courbette devant la timbale qu'on voudrait bien décrocher.

C'est une jolie sarabande que celle dont nous entendons les échos affaiblis, car la gente pieuse s'agite derrière des murs qui n'ont pas d'oreilles. C'est dans notre archévêché que se fait la course au clocher la plus frénétique ; les plus jeunes escaladent par-dessus les épaules des plus vieux avec le sans-gêne d'une épique partie de saute-mouton.

Et le chapeau rutilant brille toujours en dépit de toutes les tentatives, inaccessible, flamboyant, tentateur.

On n'a pas une idée des intrigues qui ont été nouées depuis douze mois à Québec, Sherbrooke, Trois Rivières, Saint-Hyacinthe et surtout à Montréal, où l'on exploite tout même le cosmopolitisme, pour triompher dans la grande compétition.

Ainsi, penserait-on qu'un haut personnage ecclésiastique va jusqu'à exploiter la consonnance italienne de son nom pour décider le Sacré-Collège à lui accorder une confiance qui serait refusée au porteur d'une appellation gauloise.

Les émissaires circulent sans relâche entre Rome et le Canada; les courriers et les courtiers d'évêché ont pris la place des courriers du Cabinet et sous la coupole de la Cathédrale de Montréal se redigent des ultimatums et des mémoires destinés à influencer le Saint-Siège.

Car on ne peut pas se douter combien ils tiennent aux honneurs ces petits prélats, grandis si vite et auxquels la mitre ne suffit plus mais qui aspirent à coiffer de rouge leur chef minuscule, qui trouvent trop modeste la violette et trop mesquine la charge de présider aux destinées d'un archidiocèse comme celui de Montréal.

Eh non, c'est la pourpre cardinalice qu'il faut à ces rejets précoces de la poussée et de l'intrigue.

On se rappelle le cri de surprise qui accueillit la nouvelle du choix accompli au sujet de Montréal, il y a un an environ. Croyait-on qu'il fut possible d'assister à un tour de passe passe aussi scandaleux, à cet oubli des vieux et légitimes travailleurs de la cause et de la religion catholique dont la masse pieuse espérait si bien voir récompenser les travaux par un légitime honneur.

Allons-nous assister à pareil spectacle, à semblable violation des lois de la reconnaissance et de la juste rétribution?

Nous croyons que non, et nous allons suivre la chose.

CATHOLIQUE.

---

Le parti libéral continue la série de ses nominations remarquables. Le banc judiciaire sera désormais décoré par la présence de M. Achille Carrier. Nul doute que le nouveau juge portera la toge avec toute l'élégance qui le caractérise.

---

Mgr Bruchesi va-t-il nous dire ce qu'il pense des journaux qui vantent la cartomancie.

## CES EXEMPTIONS.

Ça y est!

*La Patrie* se range avec *La Minerve* en faveur du maintien des exemptions des taxes. Ça force un peu. L'organe de M. Tarte a commencé par reprocher au journal de M. Nantel d'aller trop loin dans la voie des excommunications; mais enfin il est rentré dans le ton. *La Patrie* qui a réglé la question des écoles du Manitoba à la satisfaction de tout le monde, veut maintenant nous apitoyer sur le sort "des communautés religieuses qui ne font jamais de cabale politique." C'est imprimé en toutes lettres.

C'est un joli triomphe pour Mgr Bruchési. Il faut dire que notre archevêque ne néglige pas les journaux. Il avait préparé à leur intention un rapport complet du petit speech qu'il est allé faire devant la commission pour la révision de la charte et il a bien recommandé aux reporters de ne pas en omettre un seul mot.

Ce manifeste sert aujourd'hui de texte aux bons journaux. On admettra que les arguments ne sont pas forts.

On prétend d'abord que la ville peut se procurer les revenus dont elle a besoin autrement qu'en taxant les communautés. Parfaitement. Le trésor de la ville serait-il plein à déborder, qu'il faudrait encore songer à faire disparaître un système abusif de privilèges.

La ville ne vient point en mendiant frapper à la porte des communautés; elle se propose d'exercer son droit et de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Elle se propose de dire aux communautés: vous voulez garder de vastes terrains dans le centre de la ville tandis que la population est refoulée vers de lointains faubourgs; vous vous amusez à cultiver des choux sur des lots qui valent deux ou trois dollars le pied; vous entourez ces lots de hautes murailles afin que le public ne jouisse même pas de la vue sur vos jardins; vous agissez ainsi dans un but de spéculation, escomptant la hausse des terrains par suite des progrès de la ville; c'est votre droit de propriétaire; mais vous allez payer comme tous les autres propriétaires.

Alors les communautés commencent à crier.

qu'elles sont pauvres, qu'elles s'épuisent en bonnes œuvres, qu'on va les ruiner. Or, les faits indiscutables sont là. Ces pauvres communautés augmentent leur domaine d'année en année, profitant de leurs privilèges pour absorber petit à petit la propriété imposable. Si, parfois, elles ont de la difficulté à rencontrer leurs obligations, comme on le dit, c'est probablement qu'elles mettent trop d'apreté à acheter.

Les exemptions doivent-elles être considérées comme une subvention; alors l'Etat doit avoir le droit de contrôler les institutions qu'il subventionne.

Les communautés n'ont pas le droit de demander qu'on les croie sur parole, surtout lorsque le Recorder est chaque jour obligé d'envoyer en prison de respectables vieillards ou de petits enfants parce qu'il n'y a pas d'autre refuge.

Du reste, le système de subventionner au moyen d'exemptions est aussi injuste que possible. Ce sont les plus riches qui en retirent le plus de profit.

Autre argument: les communautés paient la taxe de l'eau; elles paient pour l'ouverture des rues. Parfaitement, elles paient pour l'eau comme elles paient pour le pain qu'elles consomment. Mais si ce n'est pas un sacrilège de faire payer les communautés pour l'eau, est-ce un bien plus grand crime de les faire payer pour la protection qu'elles reçoivent de la police et du département du feu? S'il est juste qu'elles paient pour l'ouverture des rues, n'est-ce pas également juste qu'elles contribuent à leur entretien?

Non, s'il y a des religieux et des religieuses qui se consacrent au service du public, qu'ils soient payés sur preuve et qu'ils rendent à l'Etat ce qui lui appartient.

C'est en somme ce que demandent les associations ouvrières, qui ont demandé une enquête par commission royale. Mais les communautés qui orient le plus n'accepteront jamais d'enquête. On peut en être certain.

Du reste il ne s'agit pas seulement des communautés dans cette affaire. Une foule de laïques profitent aussi des exemptions sous divers prétextes, sans rien donner à l'Etat en retour.

On fera disparaître tous ces abus en abolissant le système.

En Californie toutes les exemptions ont été supprimées par un article spécial de la constitution. La religion ne s'en porte pas plus mal ni les pauvres. Montréal peut justifier son action par des exemples aussi bien que par le raisonnement.

LIBÉRAL.

## Le "Soleil" et le Clergé

Les journaux de Montréal ont annoncé que le *Soleil* s'était retracté concernant l'affaire de la démonstration au cimetière de la Côte-des-Neiges. A ce sujet le *Journal* de Québec publie un article qui mérite les honneurs de la reproduction pour plus d'une raison.

"Le *Soleil*" a publié mardi dernier un article où l'on se plaignait de ce que Monseigneur l'archevêque de Montréal avait interdit, cette année, la répétition des manifestations religieuses que les amis de M. Mercier avaient faites les années précédentes autour de la tombe de l'illustre défunt.

"Cet article a été vivement commenté par quelques-uns de nos confrères qui furent les ennemis de M. Mercier.

"Nous allions leur répondre aujourd'hui lorsque le courrier nous apporte une lettre des plus bienveillantes de Sa Grandeur Mgr Bruchési.

"Monseigneur nous fait part que tout ce qu'il a décidé à ce sujet l'a été avec l'assentiment et à la satisfaction de nos amis, tant à Ottawa qu'à Montréal.

"Nous ignorions ce détail qui fermait la porte assurément à toute critique.

"La conduite de Mgr Bruchési, non-seulement à l'égard de nos amis du Club National, mais aussi à notre égard, est tellement conciliante, si bienveillante que nous regrettons plus que tout autre les remarques que nous avons faites à ce sujet. Il n'y a certainement pas de conflit possible avec des hommes si bien inspirés.

"Nous ne saurions cependant clore cet incident sans dire un mot à nos confrères de la presse conservatrice au sujet de leurs sottises remarques.

"Ces messieurs n'avaient pas même songé à

justifier l'intervention de Sa Grandeur. On n'alléguait pas l'entente, on ne niait pas la solennité vraiment chrétienne des trois manifestations précédentes ; on n'alléguait pas qu'il y eut raison de soupçonner que la manifestation de cette année prendrait un caractère différent ; on ne niait pas que c'eût été un spectacle destiné à réchauffer la foi dans le cœur de toute notre population que de voir 60,000 personnes agenouillées en plein air et récitant une prière pour un homme d'Etat catholique si regretté.

« Non, on s'est contenté de nous dire : Vous êtes un insolent que de critiquer la conduite d'un archevêque.

« On fera mieux de cesser ce genre d'argumentation.

« Nous détestons cette sorte de flagornerie et de servilité.

« Nous échangeons avec les journaux catholiques les plus importants de l'univers, et nous constatons que chaque fois que l'occasion s'en présente les journalistes catholiques ne se gênent pas de faire écho au sentiment public, même lorsqu'il s'agit de critiquer la conduite de quelqu'un des plus hauts dignitaires ecclésiastiques.

« Mais pas plus tard que lundi dernier, *Le soleil*, en reproduisant un où les sympathies allemandes du cardinal Ledochowski étaient exposées de façon à mettre le clergé catholique français en garde contre Son Eminence.

« N'est-il pas plus digne de chercher à démontrer l'injustice d'une critique que de se contenter de dire : — nous n'avons pas à discuter cela. En supposant que vous auriez raison, vous n'aviez pas le droit de parler. »

---

M. J. X. Perreault vient de recevoir la récompense des généreuses souscriptions qu'il a versées au fonds électoral lorsque le parti était dans la dèche.

Nous entrevoyons le jour où on pourra dire Sir Josen.

---

On nous assure que M. L. A. W. Proulx aurait obtenu une place importante du gouvernement canadien s'il n'avait témoigné l'intention de se présenter contre le candidat de M. Tarte, dans Beauharnois.

## Presse et lecteurs

Le *Pionnier* de Sherbrooke, la *Défense* de Chicoutimi et d'autres journaux très modérés s'inquiètent de la direction donnée aux grands journaux quotidiens. Ils ne peuvent s'empêcher de constater une décadence rapide et alarmante. La *Défense* croit même qu'il serait temps de former une corporation de journalistes et d'exiger de tous les membres un cours spécial d'études.

L'idée part d'une bonne intention ; mais le cours spécial ne protégerait pas plus le journalisme contre les fruits secs et les déséquilibrés qu'il ne protège le barreau.

Du reste, la décadence de nos journaux tient à plus d'une cause. Les hommes qui savent penser et qui savent écrire ne manquent pas dans notre province, mais le journalisme n'a pas d'attrait pour eux.

Pour arriver aux bonnes positions il faut compter sur l'intrigue ; les autres sont ridiculement mal rémunérées. En France, les premiers hommes du pays rédigent les journaux quotidiens ; ici, ce sont les jeunes qui sont généralement chargés de diriger l'opinion publique. Les ministres sont trop absorbés par la distribution du patronage pour écrire ; les fonctionnaires se reposent ou craignent d'exprimer leurs vues.

Mais le changement récent que l'on remarque dans la direction de nos journaux, tient pour beaucoup aux transformations qui se sont opérées dans l'imprimerie. Autrefois le journal de petit format, se vendant cher, ne s'adressait qu'aux classes dirigeantes ; et pour mériter l'approbation il devait observer une certaine retenue.

Aujourd'hui le grand journal coûte peu ; il vise à la circulation avant tout ; et pour cela il faut qu'il se conforme au goût des masses. C'est ainsi que le journal est devenu un réceptacle pour les concours insignifiants des faubourgs et pour les récits mouvementés des crimes les plus révoltants.

Le journaliste est pressé d'arriver. Il ne cherche pas à relever le goût du peuple, il va à lui.

Le véritable remède n'est donc pas de former des journalistes, mais bien d'instruire le lecteur. Ce travail doit se faire à l'école.

C'est là qu'est le secret de tous les progrès. Améliorons l'école.

MAGISTER

## MAGIE ET EVOCATIONS

Il y a encore de beaux jours pour les exploiters de la crédulité et de la superstition humaines. Oyez et jugez.

Le côté drôlatique de notre histoire, c'est que le mécréant qui en est le héros a choisi pour théâtre de ses exploits l'endroit qui peut sembler le moins vulnérable, le Vatican.

Depuis quelques années, fréquentait les environs du sacré palais, et même l'intérieur, un homme d'un certain âge, à la barbe blanchie, qui lui donnait un air vénérable. On n'en connaissait pas trop la qualité, car tantôt il se donnait comme écrivain, d'autres fois comme dentiste. Mais tous le connaissaient sous le titre de *mago*, qui équivalait à celui de sorcier.

Les Suisses qui montent la garde au Vatican, de même la valetaille, le consultait volontiers, pour avoir des numéros gagnants à l'hebdomadaire loto, qui se tire tous les samedis.

Or, il y a quelque temps déjà, le valet de chambre du cardinal Rampolla, un nommé Antonio Michetti, sans souci de se brûler les doigts au contact du mystérieux *mago*, eut la curiosité de tâter de son savoir et l'invita à déjeuner dans un des restaurants de la place Saint-Pierre. Mal lui en prit. Il ne faut pas se frotter au diable, dit un sage proverbe ; non plus à ses adeptes.

Entre la poire et le fromage, Michetti confia son invité, qu'il était sur le point d'intenter un procès aux héritiers d'un sien parent, mort en 1870. Les dits héritiers, prétendait-il, s'étaient appropriés indument une somme de 37,500 francs, devant revenir à sa famille à lui, Michetti.

A ce récit, le *mago* dressa les oreilles :

—Je pourrais, dit-il à son confident—seulement n'en dites rien aux vôtres—vous venir en

aide dans votre procès. Il lui confia à son tour et sous le sceau du secret, qu'il était en communication avec le Malin et que l'aide de Satan pouvait certainement lui faire gagner son procès.

Au nom de Satan, le brave valet de chambre eut un léger frisson et son visage blémit. Le *mago* parvint cependant à le tranquilliser et, enfin, lui annonça que le lendemain devait se réunir le "tribunal du diable", qu'il en profiterait pour demander conseil au président.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain soir dans une maison de la rue Palermo, où devait se trouver également un membre du fameux tribunal dont le concours était nécessaire pour les évocations.

Michetti fut ponctuel. On l'introduisit dans une chambre noire, apprêtée pour la cérémonie. Tout à coup la pièce fut envahie par une lumière teintée d'azur et deux figures grimaçantes firent leur entrée. Bref, le malheureux dut assister à une série de fantasmagories, qui le rendirent plus mort que vif. Mais sa foi n'en devint que plus forte. Enfin, après les préliminaires voulus, messire Satan fut interrogé et il daigna parler. La lumière bleue disparut ensuite ; une simple lampe éclaircit la pièce où était restée une odeur de soufre.

La scène avait eu plusieurs tableaux et chaque tableau coûtait onze francs au valet de chambre. De plus, le président du tribunal du diable avait répondu qu'il lui était nécessaire, pour le succès de l'affaire, d'aller à Paris et que le dit Michetti eût à déboursier la somme de 600 francs. Ce qui fut fait.

Quelques semaines après, une deuxième édition de l'évocation du diable fut déclarée indispensable. Elle eut lieu dans la maison même du soi-disant président, rue Cavour. Cette fois maître Satan ordonna un voyage en Terre sainte pour lequel quelques milliers de francs furent requis à la victime.

Toujours confiant, Michetti qui n'avait pas la somme, eut recours à des amis et versa, quelques jours plus tard, les milliers de francs demandés.

La pièce eût pu se prolonger encore, si les fils

de Michetti, prévenus charitablement par les amis mêmes qui avaient avancé l'argent à leur père, n'eussent dénoncé pour escroquerie le *mago* et son compagnon.

Tels sont les faits qui ont été exposés, hier, devant la première section du tribunal de Rome et dont le récit a déridé les graves magistrats aussi bien que l'auditoire.

Les prévenus sont :

Cesare Agostini, dit le "Mago", âgé de sixante ans, né à Saint-Elpedio a Mare, ex-ministre évangélique, à Pérouse, ayant fait abjuration depuis.

Docteur Francesco Bernabei, pseudo-président du "tribunal du diable", médecin major sans diplôme de l'association d'assistance publique la Croix d'or, et professeur de spiritisme à ses heures.

Ils ont pour défenseurs les avocats Tonelli et Tozzi.

Le tribunal n'a pas prononcé sa sentence, la suite du procès ayant été renvoyée au 7 octobre.

Je tiendrai vos lecteurs au courant de l'issue de cette étonnante affaire.

---

## ANECDOTES

Dans les vieilles armées, on n'aimait guère les officiers travailleurs et instruits. Les mémoires militaires tant français qu'étrangers sont remplis d'anecdotes à ce sujet. Ah ! les bons types que ce capitaine Laborie, l'ennemi intime de Malte-Brun, parce que celui-ci n'avait pas assisté à la bataille d'Eylau ; que le général prussien Péteri, lequel était en mauvais terme avec l'orthographe *depuis le jour où ces canailles de Français lui avaient logé une balle dans le bras droit* ; que le brave colonel Kuhlmann, ancien commandant en second (ô ironie !) des écoles de Fontainebleau puis de Saint-Cyr ; que tant d'autres...

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces préventions contre l'instruction et le travail des officiers subsistaient encore dans les premières années après la guerre de 1870.

Et ici je demande la parole pour un fait personnel.

Me trouvant à la table des lieutenants du IX<sup>e</sup> à Dijon, je fus témoin d'une discussion, toute amicale d'ailleurs, entre plusieurs de ces messieurs. Il s'agissait de déterminer le degré de culture intellectuelle que devait posséder l'officier de troupe afin d'être capable de jouer au mieux son rôle.

Les avis étaient partagés, cela va sans dire, et la discussion durerait peut être encore si B..., un excellent garçon, mais trop grand ami du paradoxe, n'avait détourné la conversation en soutenant que les officiers et même les généraux n'avaient aucun besoin d'être instruits.

Par exemple !

— C'est comme je vous le dis. Savoir lire, écrire, posséder les quatre règles, être à même de déchiffrer une carte et de bâcler un croquis, il n'en faut pas davantage. Les trois quarts et demi des maréchaux du premier empire avaient-ils un bagage supérieur à cela ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! alors...

— Pourtant...

— Il n'y a pas de pourtant, monsieur. Voyez le maréchal Launes, par exemple, il ne savait pas le latin, ni les mathématiques. Cela ne l'a pas empêché de gagner une foule de batailles, ni même de parler latin à l'occasion.

De nombreuses voix. -- Où cela donc ?

— Parbleu ! à Saragosse, tiens ! Vous êtes là, tous, à bailler ; je vais vous conter la chose en deux mots. On était arrêté depuis quelques jours par un grand diable de couvent dont les habitants se défendaient avec un acharnement inouï. Launes, qui n'était pas la patience incarnée, très ennuyé du retard que lui imposait la résistance des défenseurs, fit amener du canon en masse pour battre en brèche les murs de cette citadelle improvisée. Toutefois, avant d'en arriver à la dernière extrémité, il résolut de tenter encore une démarche auprès des moines. Il leur envoya donc un parlementaire chargé de leur dire que, s'ils persistaient dans leur résistance, ils seraient tous passés au fil de l'épée. Le supérieur du couvent renvoya l'officier français, prétextant ne comprendre que l'espagnol et le latin

Je crois vous avoir dit, messieurs, que la patience n'était pas la qualité maîtresse de Lannes. Aussi ne vous étonnerai-je pas en vous affirmant qu'il entra dans une fureur bleue. " Ah ! c'est comme cela, dit-il, eh ! bien, nous allons voir. Je ne sais ni l'espagnol ni le latin, mais je parie qu'il comprendra ce que je vais lui écrire. Donnez-moi du papier. "

Et, séance tenante, il rédigea la sommation que voici :

*Si convento non renduto dans demi-heuro, moi-mibus c...compatibus rasibus.*—LANNES.

Je ne vous étonnerai pas, messieurs, en vous disant que, moins d'un quart d'heure après le départ du parlementaire, le couvent se trouvait en nos mains.

L'histoire était drôle, mais son authenticité me paraissait douteuse, car aucun fait de ce genre n'était mentionné dans les innombrables mémoires relatifs aux guerres du premier empire.

Mais ce qui est véridique, c'est un fait de ce genre qui s'est passé, il est vrai, bien des années avant l'empire.

M. de Couflans, fils du maréchal de ce nom, commandait pendant la guerre de Sept ans un régiment de hussards. Sa place habituelle était à l'avant-garde ; aussi lui arrivait-il assez fréquemment d'avoir à couvrir ceux qui levaient les contributions.

Un jour, une députation de moines, ayant leur abbé en tête, vint lui représenter une longue requête en beau latin, pour obtenir une diminution de la taxe à laquelle leur abbaye avait été condamnée.

M. de Couflans savait cette communauté fort riche.

Voyant du latin — comme tous les gentils-hommes de son époque, il se piquait de n'être pas lettré—il n'eut recours à personne pour en deviner le sens :

—Attendez, attendez, dit-il ; et prenant un crayon, il écrivit en marge de la requête : *Sz non payatis, rasibus vostras abbatios*, puis il la rendit aux impétrants, qui saisirent très bien sa pensée, car... l'abbaye paya incontinent.

## DEUX DOCUMENTS

Royer-Collard prétendait que l'absurdité était toujours pour un tiers dans la composition d'un homme de génie. Elle est sans doute pour la moitié dans la composition des Français qui sont en divorce avec le génie. Je ne sais rien de plus curieux au monde que notre passion persistante pour l'Italie.

Quand elle a pris les Etats du Pape, nous avons rendu cette spoliation possible, en fournissant une douzaine de millions par an à la Papauté. Et comme la machine de l'Eglise est italienne encore, cette huile a servi au mouvement des ressorts, tous italiens.

Nous entretenons de rentes énormes la Propagande qui est à Rome, qui emploie son influence contre la France dans tous les pays *de mission*. Il faut reconnaître d'ailleurs que le pape, afin de ne pas laisser à un cardinal italien le maniment de l'argent français, a eu la gracieuse attention de mettre à la tête de la Propagande un cardinal allemand, l'Eminent Ledochowski, personnage non *papabile*, mais capable d'être le grand électeur du candidat de la Triple Alliance au futur Conclave.

Les Français, doués d'une imagination qui se verse elle-même à l'ivresse, ont eu un beau jour, l'idée de faire cadeau au Pape, prisonnier dans le Vatican, d'une église. Le nouveau temple a été bâti sur terre italienne, dans un quartier de Rome qui n'avait pas de paroisse, et les dévots de Paris, de Lille et de Marseille ont tout simplement fait cadeau d'une église à un quartier de Rome qui en manquait.

L'affaire a mal tourné : l'abbé français qui dirigeait l'entreprise a été accusé de vol, de détournement. Il était sans doute innocent, mais il a fait comme le renard tombé dans le piège. Il a préféré laisser là un pan de sa robe, un bout de son honneur et il s'est retiré. L'église et l'argent sont restés en place.

Cette dure leçon aurait pu servir. Je sais un prêtre de France, portant la foi dans son âme avec une telle ardeur qu'elle rayonne sur son front. Ce prêtre, desservant de campagne, ne dit jamais la messe dans son église délabrée sans

craindre que la voûte ne tombe sur les fidèles réunis.

Il a fait une quête pour restaurer ce temple en forme de grange. Il est venu à Paris; il a recueilli après un mois de visites et de courses 47 francs 25. Et pendant ce temps, un homme qui est excellent français, qui a eu devant l'ennemi attitude et geste de soldat, un écrivain dont on respecte le caractère chevaleresque, M. de Marolles, président de la corporation des publicistes chrétiens, a cru bon d'adresser la lettre suivante aux journaux catholiques :

Monsieur et honoré confrère,

Permettez-moi de venir au nom de la corporation des publicistes chrétiens, recommander l'œuvre suivante à votre bienveillante sollicitude.

Un comité national français s'est constitué, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal archevêque de Paris, pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'une chapelle, sous le vocable de Saint-François de Sales, au lieu où a été enterré Dom Bosco, à Turin-Val-salice.

Le nom de ce vénérable religieux est assez connu pour qu'il soit inutile de rappeler ses œuvres, son voyage à Paris en 1883, ses séjours à Nice, Marseille, Montpellier, Lille, Amiens.

Quant à saint François de Sales, ce génie si français et si populaire, il a été donné par Sa Sainteté Pie IX comme patron à la presse catholique.

A ce double titre, nous ne doutons pas que vous ne soyez heureux de prêter le concours de la publicité dont vous disposez, à l'appel qui va être incessamment lancé par le comité national français. Les souscriptions (un franc par personne) sont adressées à M. Ferdinand Dosseur, banquier, 5 rue de Lille, à Paris.

Veuillez agréer, etc.

V. DE MAROLLES.

Dom Bosco est certes une des figures originales de notre temps. Le reflet des portes lumineuses qui sont au ciel éclaire cette figure du pauvre prêtre italien qui, par la grâce de Dieu et la persévérance humaine, a fondé des œuvres immenses. Il fut riche des dons de la Providence. Il donna à l'Italie ce qui lui manquait, une œuvre de missions. Il forma six mille prêtres qui allèrent porter au loin les noms d'Eglise et d'Italie. Il dévoua des hommes pieux et des reli-

gieuses austères à l'éducation du bas peuple éternellement négligée par la misère romaine. Il tranforme en bons ouvriers mille ambryons de Caserio et de Lucchenis. Il évangélisa la Patagonie et l'Amérique du Sud. Enfin il fut utile à son pays et à sa religion.

Les Salésiens (ce sont les noms des fils de dom Bosco) et les sœurs de Marie Auxiliatrice restent pour l'Italie ce que sont pour la France les divines filles de Saint-Vincent-de-Paul et les austères Lazaristes.

Les fils et les filles de Dom Bosco ont même fondé sur la terre française des écoles professionnelles, des maisons d'enseignement pour les humbles. Soit, si nos religieuses ne peuvent pas suffire à la besogne, la terre de France est assez hospitalière pour accueillir toutes les bonnes volontés.

De cette hospitalité à la construction d'une église en l'honneur de dom Bosco, près de Turin il y a des kilomètres d'idées à franchir ! Si l'apôtre des Alpes italiennes est jamais canonisé, il sera permis aux catholiques français de lui dresser des oratoires sur la terre de France. Mais jusqu'ici, le vénérable homme est un prêtre vertueux, comme nous en avons eu, comme nous en avons en France. Il faut être en proie à l'*Italomanie* pour demander à la foule française l'argent, nécessaire aux Italiens de Turin désireux de construire une église. Que le pauvre curé France dont l'église menace ruine aille quêter en Italie pour son temple à restaurer. Vous verrez comment les évêques de la péninsule lui apprendront que l'Italie a forme de botte !

Et ce n'est pas tout : M. de Marolles, bon chrétien, bon Français, bon gentilhomme, parlant d'ailleurs moins en son nom qu'au nom d'un groupe, a trouvé un illustre imitateur. J'ai reçu une lettre circulaire où le vénéré cardinal de Paris demande aux âmes pieuses de secourir l'œuvre des petits Italiens déportés chez nous. La chose se comprendrait si l'on sollicitait de quoi payer des billets collectifs pour repatrier ces malheureux. Mais il s'agit, au contraire, de les conserver, de les dresser, de les mettre en serre chaude :

Parmi les œuvres si nombreuses à Paris, il on

est une dont nous n'avons pas encore entretenu les fidèles: c'est l'Œuvre des Italiens. Elle doit son origine à la foi et à la charité d'une généreuse chrétienne, Mme la marquise di Rende. En visitant Paris durant la nonciature de son fils, Mgr l'archevêque de Bénévent, elle fut touchée de la difficulté que les pauvres Italiens, ne parlant pas la langue française ou ne la parlant qu'imparfaitement, avaient pour remplir leurs devoirs religieux et aussi de l'isolement où ils se trouvaient quand il eût fallu les secourir et les visiter dans la maladie.

Cette œuvre Italienne n'a d'autre ressource que la charité. Un comité de dames s'est formé dès l'origine et continue à patronner l'œuvre. Nous la recommandons aujourd'hui vivement à la charité des fidèles.

Et comme l'archevêque est une mosaïque ambulante de bonnes intentions, il explique la cause de son amour pour les petits Italiens :

Il est une circonstance, écrit-il, qui augmente pour nous cet intérêt ; c'est le souvenir des trois années que j'ai vécu à Rome et en Italie dans ma jeunesse sacerdotale, de 1846 à 1849 ; et il me semble en embrassant les Italiens dans ma sollicitude pastorale, acquitter une dette de reconnaissance pour l'accueil bienveillant que je reçus à cette époque dans leur pays. Nous voudrions les aider à conserver les habitudes de foi et de piété alors si vivantes dans les populations italiennes et qu'on a tant cherché dans ces dernières années à leur enlever.

..... Le Pape ne saurait oublier qu'ils lui appartiennent, par un titre spécial, à raison de leur nationalité et il y en a même parfois qui nous sont venus de Carpineto, la patrie de la famille de Pecci et de Léon XIII. Nous sommes touchés de cette sollicitude du Souverain Pontife et nous sommes heureux de répondre à ses desirs par l'Œuvre italienne.

Nous bénissons les fidèles de notre diocèse qui répondront à l'appel que leur adresse le comité des Dames patronnesses de l'Œuvre italienne.

† FRANCOIS, CARD. RICHARD,  
Archevêque de Paris.

Les illusions du noble Breton sont éclairées par la blancheur de son âme. Cette lettre est digne d'un jour de première communion.

Si Mgr Richard était allé en Italie, les mains vides, il aurait gardé un moins reconnaissant souvenir de l'hospitalité péninsulaire et je crois

qu'il n'y a pas à Rome d'œuvre pour les abbés français abandonnés. La conclusion de la lettre vaut seule un long poème.

Léon XIII avoue enfin par la plume d'un prince de son Eglise qu'il est *avant tout* italien. L'aveu sans artifice vaut être recueilli. Allons, mesdames et messieurs, un petit franc pour élever des monuments dans l'Italie et la Triple Alliance ! Un petit sou pour nourrir à Paris les petits Orsini, les petits Casserio, les petits Luccheni !

JEAN DE BONNEFON.

### VOUS, NE SAURIEZ ETRE TROP PRUDENT

Contre les embarras de la gorge, dès que vous les ressentez prenez du BAUME RHUMAL on soigne plus facilement un petit mal qu'un gros.

136

## LES PATOIS AU PRONE

La *Semaine religieuse* de Digne annonce qu'un double concours de langue d'oc est ouvert, entre tous les prêtres du Midi, par une revue mensuelle, *lou Gau* (c'est-à-dire, sauf erreur, le *Coq*.) que dirige un religieux fort connu dans le monde provençalisant, le P. Xavier de Fourvières, à Saint-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône.) Il y aura concours de prône et concours de panégyrique. On propose comme sujet de prône : la "Parabole des vignes," et comme sujet de panégyrique : "Sainte Madeleine." Premier prix de prône : un beau bréviaire de luxe. Premier prix de panégyrique : un beau calico de 300 francs, offert par LL. GG. les évêques d'Aix, de Digne et de Gap.

En un mot, c'est l'affiliation du clergé méridional au félibrige. La nouvelle sera accueillie avec enthousiasme au café Voltaire où se réunissent les félibres en subsistance à Paris, lesquels ont d'ailleurs l'enthousiasme facile. Sur la foi d'un des leurs, l'explorateur Soleillet, qui fut reçu avec cordialité par Ménélick, ils ont inscrit le négus sur la liste de leurs membres honoraires. Les évêques d'Aix, de Digne et de Gap y feront bonne figure à côté de l'héritier de Salomon.

Toutefois, le *Journal*, qui nous apporte cette information, la considère avec inquiétude. Il voit dans ce concours d'apparence inoffensive

une manœuvre destinée à substituer le provençal au français comme langue officielle de l'Église catholique dans les évêchés de Digne, de Gap et d'Aix. N'y aurait-il point là, demande-t-il, une marque d'hostilité contre la langue française, regardée comme trop franc-maçonne ? Le clergé de Bretagne, du diocèse de Bayonne et de l'arrondissement d'Hazebrouck, ne s'efforce-t-il pas aussi de répandre les patois bretons, basques et flamands, aux dépens du français ? Très commode le patois, pour parler politique en chaire sans être compris des autorités civiles ! Notre confrère dénonce cette propagande comme animée d'un esprit réactionnaire, et il va jusqu'à prononcer le mot de séparatisme.

C'est être bien pessimiste. Le mal n'est sans doute pas si grand. On admettra que, dans certains cantons reculés, le curé soit réduit à parler patois pour se faire entendre de ses ouailles. Nous pourrions même citer une paroisse d'une grande ville maritime qui possède toujours un vicaire parlant breton, à l'usage des matelots originaires de la province. La première condition de l'apostolat, c'est d'avoir le don des langues : le Saint-Esprit l'avait bien vu. Il est naturel que le clergé veuille que sa prédication soit accessible aux humbles, et s'il y avait une réforme utile à opérer dans la liturgie catholique, ce serait précisément, au moyen de prônes très simples et d'homélies sans prétention, de la plus familières et plus populaires.

Il n'en est pas moins vrai que la langue française, instrument et symbole de l'unité nationale a un droit de primauté qu'il ne faudrait pas méconnaître. Recourir au patois, lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, soit ! Mais dans les régions où tout le monde comprend le français, ce ne serait assurément pas le rôle du clergé de prendre en mains la cause des dialectes déclinants. Qu'il laisse cette tâche d'ailleurs intéressante aux lettrés et aux philologues ! Que les gens de provinces continuent à parler patois dans leurs conversations privées, si ça les amuse ! Cela, c'est le luxe, c'est un divertissement légitime, dont toutefois on pourrait se passer. Mais il est nécessaire que tous les citoyens parlent d'abord la langue nationale, la langue commune, sans laquelle les enfants d'un même pays seraient les uns pour les autres des étrangers. Il doit donc être bien entendu qu'à l'école, à la mairie, à l'église, c'est le français qui règne et qui ne saurait être évincé. Le clergé catholique, malgré les sympathies félibréennes de quelques-uns de ses membres, ne contestera pas ce prin-

cipe. D'ailleurs, si le français est la langue de Voltaire, n'est-il point aussi celle de Bossuet de Chateaubriand ?

PAROISSIEN.

### ON NE PEUT DISCUTER LA-DESSUS

Un rhume obstiné ne résiste pas plus à l'action du BAUME RHUMAL que le plus petit mal de gorge.

187

## LE MEILLEUR AMOUR

Entre les êtres destinés non pas au bonheur convenu, mais au réel bonheur, nous devons compter un jeune Breton nommé Guilhem Kerlis. L'on peut dire qu'il naquit sous une étoile heureuse, et que peu d'hommes, en leur amour, furent plus favorisés que lui. Cependant, comme bien simple fut son histoire !

Ce fut en 1882, à la brume d'un beau soir de septembre, qu'Yvaine et Guilhem se rencontrèrent dans la campagne de Rennes, près d'une barrière de prairie. Yvaine, fort jolie, avait seize ans ; c'était la fille unique d'une métayère près de la ville.

Ce soir-là, suivie de deux génisses et d'une demi-douzaine de brebis, tout son troupeau, elle rentrait.

Guilhem, beau gars de dix-huit ans, était le fils d'un garde-chasse du baron de Quétern : il rentrait aussi, son gibier en gibecière. Tous deux, s'étant regardés, s'étonnèrent de ne pas s'être vus plus tôt, car le bourg n'était pas à plus de deux lieues de la chaumière de garde. Autour d'eux, les champs de luzerne, les avoines fauchées, encore mêlées de fleurs, et, venues de loin, les senteurs des bois embaumaient l'air vespéral. Ils se dirent quelques paroles.

Yvaine offrit à Guilhem des bluets qu'elle avait au corsage. Guilhem lui fit présent d'une belle perdrix rouge, et l'on se sépara sur un rendez-vous que la jeune fille accorda sans hésiter, car on avait parlé mariage — et Guilhem, tout de suite, lui avait plu.

Ils se revirent le lendemain, non loin de Bois-fléury, dans un sentier que l'automne parsemait

déjà de feuilles dorées ;—ce fut la main dans la main qu'ils échangèrent de naïves confidences, sans même penser à se dire qu'ils s'aimaient.— Puis, tous les jours, jusqu'à la fin d'octobre, Guilhem la revit, se passionnant pour elle.

C'était un brave cœur, plein de croyances, dont les sentiments étaient à la fois purs, ardents et stables. Yvaine était joueuse, engageante et d'un babil d'oiseau ; peut-être un peu trop riieuse. Ils se fiancèrent avec d'innocents baisers, de doux projets de ménage.

Et c'était une longue étreinte silencieuse, lorsqu'ils se quittaient.

Comme Guilhem avait gardé son secret, même pour son père, le vieux garde attribuait l'air nouvellement soucieux de son fils aux seules approches du moment de la conscription—ce qui entraînait pour une part, aussi, dans la vérité—L'ancien sergent lui donnait, à souper, des conseils pour réussir au régiment.

Le primitif Guilhem aimait donc avec ferveur avec foi — sans remarquer qu'Yvaine, étant seulement très jolie, mais sans une lueur de beauté, ne pouvait être qu'incapable de sentiments bien solides.

Amoureuse, peut-être ; amante, sa nature s'y refusait. Certes, elle se fût peu défendue, s'il eût voulu, d'avance, en obtenir des privautés conjugales plus sérieuses que des baisers et des étreintes ; mais, en ce croyant, une sorte d'effroi de ternir sa fiancée maîtrisait la fièvre des désirs, l'emportement de la passion de tels entraînements, trop oublieux de l'honneur, sentaient le sacrilège, et ceci les refrénait. Yvaine, de tempérament plus frivole, regrettait, au fond de ses idées, qu'il eût si fort cette qualité du respect ; — et même son inclination pour lui s'en atténuait un peu. Elle avait envie de rire, parfois, de ce trop grave amour — qu'elle comprenait à l'étourdie, et selon d'étroites sensations ; bref, elle eût bien préféré que Guilhem fût "plus amusant" ; mais un mari [se disait-elle] ce doit, sans doute, être comme cela *d'abord*.

Au moment des adieux, quand Guilhem tomba au service militaire, elle ressentait pour lui plutôt de l'amitié que de l'amour. Cependant ils échangèrent la bague : elle l'attendrait. Cinq

ans de fidélité ! N'était-ce pas compter sur un rêve que d'y croire, l'ayant bien regardée ? Pourtant, l'idée ne vint même pas à Guilhem qu'elle pût manquer à sa parole.

Le matin de son départ, au moment de s'éloigner vers la ville, il lui dit, la tenant embrassée : " Va, je reviendrai sous-lieutenant avec la croix. — Ah ! mon Guilhem, lui répondit-elle (avec un accent si sincère qu'elle en fut dupe elle-même sur le moment), si tu te faisais tuer à la guerre, je te jure que je me ferais religieuse ! " Il eut un tressaillement : c'était la promesse inespérée ! Dans un élan de tendresse profonde, il lui ferma les paupières d'un baiser.... C'était scellé ! Ils étaient mari et femme. L'on s'écrivait toutes les semaines.—La vérité, c'est qu'Yvaine l'avait entrevu en uniforme d'officier, ce qui l'avait transportée. Ils se séparèrent, les yeux en larmes, n'ayant l'un de l'autre qu'une petite photographie, tirée par un artiste de passage, au prix d'un franc.

Guilhem fut incorporé dans les chasseurs d'Afrique et dirigé sur la province d'Alger.

Les premières lettres furent pour tous deux une joie charmante, presque aussi douce que les premiers rendez-vous. L'éloignement avait rendu Guilhem, pour la jeune fille, une sorte de " chose défendue " dont on la privait, et qu'elle désirait par cela même.

Puis, il y avait le devoir, maintenant qu'on s'était bien promis l'un à l'autre.

En six mois, cependant, les pâlissemements de l'absence altérèrent un peu la constance déjà longue d'Yvaine. Elle soupirait et s'ennuyait de cette monotonie, de cette solitude. Sa parole jurée lui pesait parfois comme une chaîne. Elle en était revenue à l'amitié. Ses lettres, sa seule distraction, demeuraient toutefois les mêmes, ayant pris le pli des phrases tendres. Celles de Guilhem témoignaient qu'il ne vivait de plus en plus que d'elle — et d'espoir. Mais quatre ans et demi encore ! ... Naïve, elle baillait, parfois, en songeant. Sur ces entrefaites, le père de Guilhem, le vieux garde Kerlis, mourut, laissant un pécule des plus modestes, que Guilhem plaça, par correspondance, pour jusqu'à son retour.

Cette présence, qui avait gêné la mère et la

filles, ayant disparu, celles-ci respirèrent plus à l'aise. La mère Blein, des plus accortes et jolie encore, devint de mœurs un peu libres.

Si bien qu'un jour, moins de dix mois après le départ de Guilhem, il arriva comme si un absurde coup de vent eût passé tout à coup.

Yvaine, en effet, par un soir de fête de village, s'en laissa dire par un jeune élève de marine, venu en congé, qui la séduisit à l'improviste et dut, après deux jours, la laisser seule.

Elle comprit alors trop tard qu'elle avait commis, *en riant trop*, l'irréparable. — Allons, c'était fini ! Que faire ? S'étourdir ? Elle sentit que la vie allait l'entraîner.

Un mois après, à Rennes elle avait un amant qui l'installa, sans luxe d'ailleurs. Bientôt, devenue fille galante, elle mena l'existence de gros plaisirs qu'offre la province aux personnes désireuses de " s'amuser ".

Cependant, par une féminine bizarrerie, elle avait gardé, au fond du cœur, un faible pour le passé lointain qu'elle avait trahi si follement. Les lettres douces et réchauffantes qu'elle recevait toujours formaient un tel contraste avec le ton dont les " autres " lui parlaient !... Ne sachant d'elle que ce qu'elle lui en apprenait, le soldat continuait, là-bas, de la respecter et de la chérir. Il est des soupirs qui éclairent : elle l'appréciait davantage, à présent !... De sorte que, sans bien se rendre compte de ce qu'elle osait, elle lui répondait avec la candeur d'autrefois qu'elle retrouvait en lui écrivant — lui laissant croire, par un jeu triste et pour gagner du temps, qu'elle était toujours celle qu'il avait connue.

Se savoir aimée de vrai, cela lui faisait du bien. Comment y renoncer ? Pourquoi le rendre si vite malheureux ? Ne saurait-il pas toujours assez tôt ? Elle devait s'efforcer de faire durer l'illusion de Guilhem jusqu'à la fin, s'il était possible. " Il a encore trois années ! " se disait-elle ; et cela l'enhardissait. Et puis, elle ne pouvait s'en empêcher. C'était son seul et poignant bonheur. — " Tant mieux, s'il vient me tuer, quand il apprendra mon inconduite !... pensait-elle. Soyons heureux d'ici là ! " — Ce qui ne l'empêchait pas, lancée comme elle était, de continuer, dans les intervalles, son train de

filles qui s'étourdit et se donne " du bon temps " avec les étudiants et les officiers.

Tout à coup, plus de lettres. C'était la cinquième année, aux premiers mois seulement.

Ce silence brusque la remplit d'une angoisse violente. Saurait-il ? A-t-il appris ?

Voici ce qui c'était passé :

Une fois incorporé dans son escadron, Guilhem, fort de son grave amour et sûr de sa fiancée, s'était fait remarquer comme soldat solide, studieux, exemplaire. Il lui semblait chaque jour qu'il gagnait Yvaine et leur bonheur futur. De là sa conduite irréprochable. Ne vivant que des lettres qu'il recevait de France, et qui lui remplissaient le cœur, Yvaine était là pour lui ! L'absence la multipliait, sous le beau ciel oriental, et la mélancolie du désir l'y faisait apparaître encore plus charmante, plus délicieuse que dans les champs bretons. La joie, certaine pour lui, de l'avoir pour femme — il l'éprouvait ainsi, d'avance, et chaque jour l'en rapprochait.

Lorsqu'il passa maréchal des logis, avec la médaille militaire, son fier contentement se doubla de l'écrire à sa digne et chère petite femme !... Ah ! comme en son être, les mots foi, patrie, honneur, foyer, conservaient toutes leurs vibrations virginales — grâce à ce pur sentiment qu'il avait emporté du pays !... Au point d'inaltérable confiance où il était parvenu, Guilhem, en lisant les phrases, où parfois un mot trouble eût dû l'étonner, faisant la demande et la réponse — et justifiait tout.

Étant supposé qu'il eût soudainement appris de quelqu'un la réalité, et qu'à force de preuves l'évidence eût fait chanceler sa foi, quel noir dégoût, quel poison, quelle horreur de vivre ! Quel effondrement ! Certes, celui qui lui eût fourni ces preuves, sous le prétexte " d'être dans le vrai, " n'eût-il pas été, bien moins un ami qu'un meurtrier ? Les braves lettres de son honnête et sainte petite Yvaine, n'était-ce pas pour lui le réel bonheur au milieu de cette séparation forcée, mais saturée d'espérance, qui était, au fond, la plus grande chance de sa vie ? N'était-ce pas même le seul bonheur possible, entre eux, que cette ombre ?

En admettant que son numéro l'eût exempté du service et qu'il eût épousé là-bas son Yvaine,

quelle différence ! Après les ivresses brèves, lorsqu'il se serait aperçu de la futile, oisive, inconsistante, coquette et dangereuse nature de sa femme, que de pleurs secrets il eût versés, lui qui ne pouvait concevoir que sacré le foyer conjugal ! . . .

Quel ennui bientôt ! quelle vieillesse redoutable ! quelle solitude à deux, si toutefois une légèreté de sa femme n'eût pas amené un dénouement tragique !

Eh bien ! au lieu de ce résultat *positif* du bonheur soi-disant réalisé, sa bonne étoile d'homme prédestiné à n'être que *réellement* heureux l'avait comblé de ces quatre ans et demi de félicité sans nuage, faite d'espoir bien fondé, d'absence illusoire, de réconfortants souvenir chaque jour revécus ! Et cela grâce à la duplicité mêlée d'effroi, grâce, enfin, à la supercherie pardonnable de celle qu'il ne pouvait soupçonner ! . . . — *Pardonnable ?* avons-nous dit. Certes ; comment, en effet, juger "coupables" ou "innocentes" ces sortes de natures ?

Autant prétendre les alouettes criminelles parce qu'elles ne peuvent résister au miroir !

Et si l'on objecte que ce bonheur n'était que le fruit d'un mensonge, nous répondrons : cela prouve que, pour ceux qui en sont dignes, un Dieu fait toujours naître le bien du mal. D'ailleurs, dans ce bas monde, quel est le bonheur qui, au fond, ne tient pas à quelque mensonge ?  
.....

Une nuit, aux premiers mois de cette cinquième année, Guilhem fut réveillé par le clairon. C'était une révolte d'Arabes, il sauta en selle. On chargea.

L'escarmouche fut chaude ; mais, moins d'une heure après, le mouvement séditionnel était réprimé.

Comme l'on revenait au campement, sous la clarté des étoiles, deux ou trois coups de feu lointains, attardés, retentirent ; des balles sifflèrent — et soudain, se glissant du milieu des alfas, entre les chevaux, une ombre passa. Sans doute un fuyard tenant à venger un mort.

En effleurant le maréchal des logis, et comme celui-ci levait son sabre, l'Arabe étendit son flissah. De bas en haut, l'arme traversa la poitrine de Guilhem, qui s'inclina, mourant, sur l'encolure de son cheval pendant que l'indigène disparaissait sous une étendue de dattiers au long de la route.

On l'étendit sur une civière ; mais il fit signe de s'arrêter : il n'arriverait pas vivant. C'était fini.

La pleine lune au grand ciel africain, éclairait le groupe militaire.

Le voyant, d'instant en instant, s'éteindre, tous ceux qui l'entouraient, l'estimaient et l'aimaient, sentaient leurs yeux se mouiller et le contemplaient, tête nue.

Il tira de sa poitrine la petite photographie de la fiancée vénérée, qu'il ne devait plus revoir, mais qui lui avait juré, s'il était tué à la guerre, de se consacrer à Dieu.

Puis, comme le réel bonheur ne peut se trouver ici-bas, *qu'en soi-même*, et que, par miracle, sa foi l'avait protégé contre tout scandale extérieur, emportant ses nobles et pures croyances préservées, il fit le signe de la croix.

Alors, le visage rayonnant d'une joie extatique, tranquille, nuptiale, et touchant des lèvres l'image d'Yvaine, il expira doucement, d'un air d'élu.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

---

## SUCCEES PHENOMENAL

Ni la toux, ni le rhume, ni l'enrouement pas plus que la grippe, la bronchite, ne résistent à l'emploi du BAUME RHUMAL. 25c par tout. 188

---

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

---

## LE REPOS TROUBLE

La nuit vous ne pouvez pas dormir parce qu'il vous vient continuellement de pénibles envies d'expectorer. Une petite dose de BAUME RHUMAL vous délivrera de cet ennui, et vous permettra de reposer tranquillement. 183

PAS UN JOUR DE MALADIE

**Depuis Trente Ans**

RÉSULTAT DE L'USAGE

**DES PILULES D'AYER**

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."—HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

**Les Pilules d'Ayer**

Les plus hautes récompenses à l'Exposition de Chicago

Scientific American  
Agency for

**PATENTS**

CAVEATS,  
TRADE MARKS,  
DESIGN PATENTS,  
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to  
MUNN & CO., 361 Broadway, New York.  
Oldest bureau for securing patents in America.  
Every patent taken out by us is brought before  
the public by a notice given free of charge in the

**Scientific American**

Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Splendidly illustrated. No intelligent  
man should be without it. Weekly, \$3.00 a  
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,  
Publishers, 361 Broadway, New York City.

**PERTE DE LA VOIX**

Après une Sévère Bronchite

GUÉRIE PAR L'USAGE DU

**Pectoral-Cerise d'Ayer.**

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication. Petersburg, Va.

**Le Pectoral-Cerise d'Ayer**

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago

**Wanted—An Idea** Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C. for their \$1,000 prize offer and list of two hundred inventions wanted.